

undefined - mercredi 25 février 2026

Actu | Ondaine

FIRMINY

Déviations RD 500 : « Avant, il y avait les finances. Aujourd'hui, c'est l'inverse »

De notre correspondant Jean-Marc Berthomier



*Les riverains, qui ne baissent pas les bras, sont de plus en plus excédés « par un dossier qui n'avance pas ».
Photo Jean-Marc Berthomier*

Lors de l'assemblée générale de l'Association de défense des riverains du boulevard Fayol, les élus départementaux ont fait le point sur l'avancée du dossier de la déviation de la RD 500 par le vallon de l'Echape. Actuellement, les études se poursuivent mais on est bien loin de l'échéancier annoncé en 2021.

Alors que les responsables de l'association de défense des riverains du boulevard Fayol avaient renoncé à tenir leur assemblée générale 2025, faute de nouvelles informations, celle de 2026 a eu lieu mi-février en présence des conseillers départementaux du canton, Danièle Cinieri et Julien Luya ainsi que Jérémie Lacroix, vice-président du conseil départemental en charge des routes et des Mobilités.

Après une rapide présentation du bilan financier, Daniel Cartier, coprésident, a résumé [l'historique du dossier de la déviation, des années 1970 à aujourd'hui, insistant notamment sur les derniers courriers échangés avec le Département.](#)

• Il faut trouver une solution pour déplacer l'aire des gens du voyage

Il dit ensuite regretter le stand-by actuel « malgré les promesses » et rappelle qu'un échéancier avait été communiqué en 2021 annonçant le début des travaux pour 2025. « Avec le recul, ajoute-t-il, nous savons aujourd'hui que ce calendrier était fictif ». Il demande aussi aux élus

départementaux ce que sont devenus les 2 millions annoncés par Laurent Wauquiez, alors Président du Conseil Régional.

C'est au titre de son mandat de conseiller départemental que Julien Luya a répondu aux diverses questions et remarques. « Il s'agit d'un dossier complexe, assure-t-il, on avance dans un contexte difficile ». Il rappelle les difficultés financières que rencontre l'assemblée départementale et confirme que « les études réglementaires se poursuivent ». Il faut aussi trouver une solution pour déplacer l'aire des gens du voyage en un autre lieu, non trouvé à ce jour.

• **« Il n'est pas question d'attendre indéfiniment la fin des nuisances générées par un trafic en constante augmentation »**

« Il faut aujourd'hui tout reprendre à 0, regrette-t-il, ajoutant qu'« on n'est pas dans une situation d'immobilisme ». L'intervention de Jérémie Lacroix n'apportera pas beaucoup plus d'éléments. « C'est un dossier compliqué, déclare-t-il, ce n'est pas le Département seul qui peut décider de la déviation par le vallon de l'Échappre ». Il est revenu également sur le lien de ce dossier avec celui de l'échangeur de la Croix Bleue, dont les études sont terminées, a appris *Le Progrès*.

Les déclarations des élus n'ont pas suffi, semble-t-il, à convaincre l'association et les riverains. Ceux-ci ont signalé qu'ils ne pouvaient accepter la situation actuelle. « Il n'est pas question d'attendre indéfiniment la fin des nuisances générées par un trafic en constante augmentation : pollution de l'air, nuisances sonores et dangers permanents liés à la circulation des poids lourds, grumiers et transports de matières dangereuses ». Daniel Cartier déclare que « les gens n'en peuvent plus, ils sont « excédés ». « Avant, il y avait les finances mais pas la volonté politique. Aujourd'hui, c'est l'inverse », résume un proche de ce dossier épineux.

• **Des contrôles de vitesse seront demandés**

Les riverains présents sont revenus sur les dangers que courent les habitants du quartier et notamment les enfants de l'école primaire Fayol du fait de la circulation importante sur le boulevard et de la vitesse excessive des poids lourds sur cet axe. Jérémie Lacroix a proposé d'envoyer à la Préfecture, un courrier signé par tous les partenaires, afin de demander la mise en place d'un radar et le contrôle de vitesse sur cet axe.